



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 80109

Texte de la question

M. Michel Zumkeller alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression de l'accompagnement éducatif dans les collèges publics et privés. Ce dispositif permettait jusqu'en 2014 d'apporter aux élèves un suivi dans leurs études et les pratiques sportives, culturelles et artistiques à travers l'organisation d'ateliers et d'aides aux devoirs. Du fait des disparités sociales existant à l'échelle nationale, le ministère doit maintenir ce dispositif qui a fait ses preuves et évité à de nombreux élèves de se retrouver en situation de décrochage.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80109

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3864

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)